



## Remboursement de direct energie

Par **malory**, le **16/12/2014** à **11:28**

bonjour

direct énergie me doit un remboursement sur l'année de 387 euros environ moins une facture de 81,61 qu'ils ont déduite déjà, le paiement aurait dû se faire le 13 décembre 2014, j'ai appelé ce matin ils me disent que mon dossier est bloqué car j'ai fait un dossier de surendettement l'année dernière et j'ai eu une remise de dette totale par la banque de France, donc plus de dette chez eux, ils me bloquent l'argent et ils n'ont pas le droit car j'ai payé correctement tous mes prélèvements, donc que puis-je faire si vous plaît pour débloquent mon souci, car ils arrêtent pas de me dire au téléphone on doit débloquent votre compte vous inquiétez et ben si je m'inquiète, merci de me dire quoi faire si vous plaît  
cdt  
me finet

Par **Camille\_DE**, le **17/12/2014** à **14:11**

Bonjour,

je me charge de répondre à nos clients et aux internautes qui ont des questions nous concernant. Vous pouvez m'adresser votre référence client par mail : [camille\(@\)direct-energie.com](mailto:camille(@)direct-energie.com) (sans parenthèses) et nous pourrons ainsi vous renseigner sur l'avancée de votre dossier.

Camille de Direct Energie